



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : TARIF MINI-RAID 2026

**DÉCISION N° DM-26-146
EN DATE DU 07 MAI 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-26-225 en date du 31 mars 2026 portant délégation de fonction à Madame Caroline Fournier en qualité d'adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer la participation des familles pour la participation au mini-raid, organisé le dimanche 11 octobre 2026 ;

D É C I D E

DE FIXER la participation financière par jeune à 10 € (dix euros) ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la jeunesse, de la
citoyenneté et des relations internationales,

Signé

Caroline FOURNIER

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télérécours citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20260507-lmc1H14234H1-AR Date de réception en Préfecture : 07/05/2026 Date de Publication : 07/05/2026
--